

Foire Aux Questions

1. Qu'est-ce que la gouvernance climatique?

La gouvernance climatique est un terme générique recouvrant la gestion de tous les problèmes liés aux projets et programmes conçus afin de combattre les effets du changement climatique. Cela englobe le processus décisionnel concernant le développement, l'encadrement, l'utilisation et la délivrance du financement climatique, la construction de nouvelles infrastructures faibles en carbone et résistantes au changement climatique ainsi qu'entre autres la gestion des forêts.

Le coût engendré par le changement climatique ne sera pas inférieur à 100 milliards de dollars américains par année à partir de 2020, tandis que certaines estimations placent la totalité de ces flux financiers allant jusqu'à hauteur de 700 milliards de dollars américains d'ici l'année 2020. Une bonne gouvernance climatique réduira les risques de corruption et assurera que les fonds impartis à la lutte contre le changement climatique sont adéquatement dépensés.

2. Que couvre le rapport ?

Le *Rapport Mondial sur la Corruption: le Changement climatique* donne un aperçu des nombreux risques traditionnels de corruption susceptibles d'affaiblir la gouvernance climatique, d'autant plus exacerbés par l'ampleur des financements impliqués dans la lutte contre le changement climatique et circulant par des circuits qui n'ont pas été testés.

Le rapport est organisé en parties traitant des aspects fondamentaux de la gouvernance climatique. Cela inclut la politique climatique, la prise de décision, l'atténuation du changement climatique, l'adaptation à celui-ci et la gouvernance forestière.

Plus de 50 experts provenant de 20 pays différents ont investigués divers aspects de la gouvernance climatique répondant à ces rubriques. Les thèmes abordés comprennent :

- **La manipulation politique:** construire des garde-fous afin de s'assurer que la prise de décision et les politiques ne sont pas influencées par des intérêts particuliers.
- La manière dont une surveillance rigoureuse des mécanismes propres à des marchés complexes, tels que les échanges de carbone, peut éliminer les **fraudes**.
- Comment la transparence peut aider à empêcher les malversations ou la dilapidation de **capitaux**.
- **La malédiction des « ressources vertes »:** Pourquoi les pays possédant les minéraux nécessaires aux technologies vertes doivent être transparents en ce qui concerne leurs exploitations.

3. Qu'est-ce que l'atténuation du changement climatique et où se situent les risques de corruption ?

L'atténuation fait référence aux stratégies, programmes ou politiques de réduction des émissions globales des gazes à effet de serre, ou l'augmentation de la capacité des systèmes naturels ou façonnés par l'homme pour stocker les émissions de CO₂.

Les stratégies pour réduire les émissions globales des gazes à effet de serre (GES) incluent une augmentation de l'efficacité énergétique, l'introduction à large échelle d'énergies renouvelables ou alternatives, l'introduction de mesures financières incitatives, telles que les marchés du carbone et le changement des modes de consommation.

Les marchés du carbone cherchent à donner une valeur à l'atténuation. Au sein d'un marché du carbone, une autorité centrale pose une limite de quantité d'émission pouvant être produite et attribue des permis ainsi que des crédits aux entités contrôlées n'atteignant pas cette limite. Les gouvernements ou les compagnies qui produisent plus d'émission que leur permis ne les autorise peuvent acheter les crédits d'autres entités qui ont réduit leurs émissions. En vertu d'un système de compensation, les parties contrôlées peuvent acheter des crédits carbonés engendrés par des projets de réduction des émissions *qui ne sont pas* régis par ces limites, le plus souvent localisés dans des pays en voie de développant.

Par exemple, une usine allemande émet des gazes à effet de serre dans une mesure supérieure à son objectif, mais achète des crédits carbonés auprès d'une éolienne en Inde pour compenser cela.

Les marchés du carbone ont d'ores et déjà été adoptés dans de nombreuses régions et pays en tant que méthode de réduction des émissions, et la valeur de cet éminent marché du carbone a désormais atteint les 144 milliards de dollars américains..En avril 2011, le prix d'une tonne d'émission de CO₂ était environ de 15 dollars américains.

Les institutions du climat ont besoin de lignes directrices, d'indépendance et de capacité pour le suivi et la vérification des crédits octroyés en faveur de véritables réductions d'émissions.

La quatrième partie du rapport présente des cas de fraudes sur les marchés du carbone où des compagnies ont réclamé des crédits en raison de réductions d'émission hypothétiques, ainsi que d'autres manières par lesquelles des engagements en faveur du climat ont été exagérés.

La transition vers des technologies réduisant les émissions fera également supporter une demande de plus en plus importante sur les ressources naturelles, telles que les terrains pour les biocarburants et minéraux, ou le lithium utilisé pour les voitures électriques. Une exploitation accrue de ces ressources devrait bénéficier et non pas nuire aux communautés locales. Dans les pays où la gouvernance est faible, l'acquisition par des entités étrangères de terrains pour les biocarburants se sont vus accompagnées par le rapport d'évictions forcées et de compensations inadéquates pour les communautés locales.

La partie 4 du rapport inclut également des exemples additionnels de risques liés à la transition vers une économie faible en carbone, incluant la manière dont les incitations vis-à-vis des énergies renouvelables peuvent alimenter la fraude en l'absence de surveillance adaptée.

4. Qu'est-ce-que l'adaptation au changement climatique et où se trouvent les risques de corruption ?

Les mesures d'adaptation cherchent à protéger les centaines de millions de personnes qui vont devenir de plus en plus vulnérables au changement climatique en raison de la montée des eaux de la mer et de conditions climatiques extrêmes.

Le nombre de catastrophes enregistrées a augmenté de 200 à 400 par année au cours des deux dernières décennies et, selon le Bureau des Nations Unies de la coordination des affaires humanitaires, 90 pour cent d'entre-elles sont liées au climat. D'ici à 2015, chaque année, 375 millions de personnes pourraient être affectées par des catastrophes climatiques.

Les coûts de construction **d'infrastructures résistantes au changement climatique** – que ce soit des murs anti-inondation, des systèmes de drainage ou des centres de protection contre les cyclones – pourrait atteindre annuellement plus de 100 milliard de dollars américains d'ici 2030.

Aucun des 12 pays qui ont été identifiés par la Banque Mondiale comme étant les plus vulnérables en ce qui concerne la sécheresse, les inondations, cyclones ou montées des niveaux de la mer n'ont de scores supérieurs à 3.6 sur *l'Indice de Perception de la Corruption* de Transparency International (0 représentant une corruption extrême et 10 représentant un pays considéré comme « très intègre »).

La cinquième partie du rapport présente les mesures de transparence pouvant rendre les finances climatiques plus efficaces et explore d'autres domaines dans lesquels la corruption peut exacerber l'impact du changement climatique.

5. Pourquoi y'a-t-il une partie spécifique consacrée à l'exploitation des forêts?

Les forêts couvrent 30% de la surface de la planète. La déforestation est responsable de 18% des émissions globales de gaz à effet de serre. Les forêts agissent également comme un « puit » naturel vis-à-vis des accumulations d'émissions de carbone, et sont de ce fait des moyens précieux pour réduire le changement climatique lorsqu'elles sont préservées. Néanmoins, l'exploitation forestière est classée parmi les secteurs les plus corrompus au monde, particulièrement enclin à l'abattage illégal des arbres. Les pays dans lesquels l'exploitation forestière est un important facteur économique sont également faiblement classés sur l'Index de Perception de la Corruption de TI.

Le programme ONU-REDD– Réduire les émissions liées au déboisement et à la dégradation des forêts– est un mécanisme offrant des incitations financières aux pays en développement pour réduire les émissions liées aux forêts. Le RMC évalue les risques ainsi que les garde-fous nécessaires dans le cadre de la mise en œuvre du programme ONU-REDD dans des pays ayant mauvaise réputation en ce qu'il s'agit de la gouvernance forestière. Cela passe par la validation de projets et l'appropriation des droits d'émission de carbone. Les violations potentielles des droits des populations autochtones sont également observées de très près.

L'exécution future du programme REDD, qui est devenu opérationnel à Cancún en décembre 2010, influencera grandement l'engagement des pays développés envers des processus relatifs au financement climatique en tant que moyen effectif pour combattre le changement climatique.

Ceci est envisagé dans la cinquième partie du rapport.

6. D'où va provenir le financement climatique, et qui va le superviser ?

Le financement climatique proviendra de nombreuses sources au nombre desquelles se trouvent l'aide gouvernementale, le soutien bilatéral, les organisations multilatérales, les agences de développement et le financement en provenance du secteur privé. Il circulera également par les marchés du carbone qui allouent des crédits susceptibles d'être vendus en faveur de projets ou de stratégies aboutissant à une réduction des émissions de gazes à effet de serre (tels que la plantation d'arbres, des usines à pollution réduite, etc...) Une partie des ventes de crédits peut être réinvestie dans des activités liées au climat. Dans l'hypothèse de projets compensatoires, le support financier stimule l'investissement dans des technologies faibles en carbone.

Les gouvernements, lors des négociations sur le climat à Cancún en décembre 2010, se sont mis d'accord pour mobiliser conjointement 30 milliards de dollars américains par an de finance climatique pour la période allant de 2010 à 2012, et 100 milliards de dollars américains par an d'ici 2020 pour traiter les besoins d'atténuation et d'adaptation des pays en voie de développement.

La plupart de ces financements circuleront par des réseaux qui n'ont pas été testés, et ont besoin d'être déboursés rapidement. Cela augmente le besoin d'un bon encadrement.

En raison du fait que les fonds attribués au climat vont provenir de plusieurs sources différentes, un manque de suivi commun et d'exigence de redevabilité rendra difficile son suivi et la comparaison de ce qui a été financé, et avec quel impact sur l'environnement.

Les échanges de carbone dans la partie 4, et l'utilisation transparente des fonds d'adaptation dans la partie 5.

7. Dans quels endroits les impacts du changement climatique pourraient-ils être exacerbés par la corruption ?

Les impacts du changement climatique seront ressentis à travers le monde, de la même manière dans les pays développés et en voie de développement. Néanmoins, concernant les pays dans lesquels la gouvernance est faible, les réponses au changement climatique seront particulièrement affaiblies, mettant en jeu les vies et moyens de subsistance.

Beaucoup des pays jugés comme étant les plus vulnérables aux effets les plus visibles du changement climatique par la Banque Mondiale – sécheresse, inondations, cyclones ou montées des niveaux de la mer – sont également des pays pour lesquels les experts perçoivent de hauts degrés de corruption au sein des services publics, selon l'Indice de Perception de la Corruption de TI (IPC), comme le montre le tableau ci-dessous.

Événement lié au climat	Pays/zone sensible (risque élevé)*	Score d'efficacité du gouvernement**	Score de l'Indice de perception de la corruption***
Sécheresse	Malawi	30.3	3.3
	Éthiopie	39.8	2.7
	Zimbabwe	2.4	2.2
Inondations	Bangladesh	22.7	2.4
	Chine	63.5	3.6
	Inde	53.6	3.4
Tempêtes	Philippines	55.0	2.4
	Bangladesh	22.7	2.4
	Madagascar	33.2	3.0
Élévation du niveau de la mer	Maldives	44.1	2.5
	Vietnam	45.5	2.7
	Égypte	43.1	2.8
Baisse de la production agricole	Soudan	5.2	1.5
	Sénégal	51.2	3.0
	Mali	21.8	2.8

Notes :

* Exemples issus du Département Environnement de la Banque mondiale, *Convenient Solutions to an Inconvenient Truth* (Washington, DC: World Bank, 2009), p.19.

** Daniel Kaufman et al., *Governance Matters VIII: Aggregate and Individual Governance Indicators 1996–2008*, Policy Research Working Paper no. 4978 (Washington, DC: World Bank, 2009).

***TI, Indice de perception de la corruption ; voir www.transparency.org/policy_research/surveys_indices/cpi/2009.

Près de 300 millions de personnes vivent dans ces 5 pays les plus vulnérables au changement climatique. Aucun de ces pays n'a un score supérieur à 3.6 sur l'IPC.

La cinquième partie du rapport aborde certains des problèmes de corruption pouvant survenir lorsqu'une catastrophe climatique fait irruption, et que les populations sont forcées de devenir des réfugiés climatiques.

8. De quelle manière la transparence peut rendre les efforts vis-à-vis du changement climatique plus efficaces ?

La transparence et la redevabilité sont les meilleurs garde-fous contre la corruption. L'accès du public à l'information et sa participation aux débats en matière de politiques relatives au changement climatique assurera que les décisions ne sont pas uniquement influencées par des intérêts particuliers qui sont fréquemment ceux des entreprises.

Si les groupes de la société civile ont accès aux informations relatives aux projets d'adaptation et d'atténuation, ils peuvent fournir un suivi et vérifier que les projets réalisent les bénéfices en réduction d'émission et en résistance au climat qu'ils clament engendrer.

Pour les projets d'atténuation, il existe des conflits d'intérêts potentiels à travers les structures de surveillance, dans lesquelles les experts chargés d'assurer le suivi, établir des rapports et contrôler les projets détiennent soit plusieurs postes ou sont payés par le projet sur lequel ils exercent leur contrôle.

Le Rapport Mondial sur la Corruption: Le changement climatique apporte une série de recommandations aux gouvernements et organismes internationaux concernant le besoin essentiel de participation du public ainsi que le contrôle par la société civile de l'administration et du processus décisionnel qui gouvernera les finances du changement climatique.

Les recommandations de TI peuvent être trouvées dans le résumé.

9. Comment Transparency International va-t-il mettre à profit les recommandations incluses dans le rapport ?

En 2011 Transparency International a lancé son programme sur la gouvernance climatique pour faire suite aux domaines de faible gouvernance et de haut risque de corruption identifiés par le Rapport Mondial sur la Corruption. Le programme aura pour but d'aider la société civile à jouer un rôle dans la surveillance des programmes relatifs au changement climatique, en commençant par six pays pilotes (le Bangladesh, la République Dominicaine, le Kenya, les Maldives, le Mexique et le Pérou), dans lesquels les sections nationales de TI dresseront une carte des acteurs impliqués dans les finances liées au climat et effectueront une évaluation des risques présents dans leurs pays.

En 2009, TI a débuté un programme sur l'amélioration de la transparence et de la redevabilité de la gouvernance forestière dans la région Asie-Pacifique. Une partie de ce travail consiste à former la Section Nationale de TI en Papouasie-Nouvelle-Guinée et le contact national au Vietnam pour surveiller le programme de lutte contre le déboisement des Nations Unies (REDD) et contribuer au suivi et à la vérification de son impact.